

**MUZIONI**  
**(CÙ DUMANDA D'ESAMI PRIURITARIU)**

- **DIPUSITATA DA** : I GRUPPI «GHJUVENTÙ IN MOSSA », « SOLCU NAZIUNALISTU » è « GHJUVENTU PAOLINA »
- **UGHJETTU** : *Moyens mis en œuvre à propos du bras de fer avec l'Etat*

**VU** la délibération N° 18/044 de l'Assemblea di a Giuventù di a Corsica du 31 octobre 2018, demandant le rapprochement des prisonniers politiques corses

**Vu** la délibération solennelle de l'Assemblea di Corsica n°21/173 du 22 octobre 2021 relative au rapprochement ;

**CONSIDERANT** le dépôt des armes du FLNC depuis 2014 et le choix d'une lutte exclusivement démocratique et pacifique ;

**CONSIDERANT** que, pour autant, depuis 2014 les gouvernements successifs ont émis des réponses défavorables à l'ensemble des revendications portées par les nationalistes pourtant au pouvoir ;

**CONSIDERANT** le recours gracieux de Pascal LELARGE, Préfet de Corse, à propos du règlement intérieur de l'Assemblea di a Corsica. Voulant interdire l'utilisation de la langue corse et supprimer la notion de peuple corse.

**CONSIDERANT** les différentes procédures contentieuses engagées par l'État à l'encontre de la Collectivité de Corse ;

**CONSIDERANT** la lâche agression ayant entraîné le décès de Yvan Colonna ;

**CONSIDERANT** la vive émotion suscitée au sein de la société Corse, les manifestations qui ont eu lieu à Corti, Bastia et Aiacciu faisant suite à l'agression et au décès de Yvan COLONNA et les nombreux blessés qui sont à déplorer ;

**CONSIDERANT** la volonté du peuple Corse exprimée lors des scrutins de 2015 de 2017 et 2021 d'obtenir un nouveau statut d'autonomie semblable aux autres îles méditerranéennes ;

**CONSIDERANT** l'annulation des discussions entre les élus de la Corse et le Gouvernement ;

**CONSIDERANT** la nécessité absolue de rétablir un véritable rapport de force avec l'État

### **L'ASSEMBLEA DI À GIUVENTÙ DI CORSICA**

**PROPOSE** la mise en place d'une grève du sceau qui consiste à arrêter toutes signatures de documents proposés par l'État français

**PROPOSE** la résiliation du bail de tous les bâtiments dont la Collectivité de Corse est propriétaire et dont jouit l'administration d'État.

**DEMANDE** que la libération de tous les prisonniers politiques fasse partie d'un processus global de solution politique dans le cadre des futures discussions.

**DEMANDE** l'abandon du FIJAIT, des amendes et des diverses procédures pénales de recouvrement à l'encontre des militants nationalistes ayant purgé leur peine.

**SAISIT** dans le cadre de la motion n° 2022/M3/02 le Défenseur des droits et le Contrôleur général des lieux de privation de liberté ;

**DEMANDE** à l'Assemblée de Corse d'adopter une motion afin de s'associer à cette saisine.